



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4258

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Opérations globalisée 2013 - Hôtel de communauté - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Pallega, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Huguet, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 18 novembre 2013**Délibération n° 2013-4258**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Opérations globalisée 2013 - Hôtel de communauté - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Initialement, l'opération n° 0P28O2656 autorisée par le Conseil de communauté le 9 janvier 2012 visait à transférer le comité des oeuvres sociales (COS) dans les locaux libérés par la direction de la voirie au 207, rue Garibaldi et de réaménager les locaux libérés au 203, pour le projet de service de la direction des systèmes d'information et de télécommunication (DSIT) et d'entreprendre un important programme de rénovation des installations techniques devenues obsolètes et vétustes.

Or, dans le cadre des projets de transformation du quartier Part-Dieu en hub métropolitain, la Communauté urbaine de Lyon a souhaité faciliter le principe de construction d'une tour en lieu et place du 203, rue Garibaldi et/ou la réhabilitation de l'immeuble du M + M.

Compte tenu de ces éléments, il a donc été décidé de libérer les locaux du M + M et du 203, rue Garibaldi de ses occupants (DSIT, délégation générale au développement urbain -DGDU-/direction de la planification et des politiques d'agglomération -DPPA- et direction des ressources humaines -DRH-/Assistants sociales) et de leur trouver une nouvelle affectation.

Après recherches, un bâtiment proche de la Communauté urbaine, au 208 bis, rue Garibaldi, a été retenu pour permettre d'accueillir les services de la DSIT, le temps de la construction de la tour Garibaldi. Ce bâtiment, outre la proximité avec la Communauté urbaine, offre 3 737 mètres carrés répartis sur 9 niveaux en plateaux nus entièrement rénovés en 2012 et à aménager. Une autorisation de programme a été individualisée par le Conseil sous l'intitulé "Projet HOME GA 3 " le 13 février 2013.

Parallèlement, le projet de rénovation des installations techniques qui devait être entrepris au 203, rue Garibaldi a été abandonné.

Début 2013, de nouvelles demandes de surface de bureaux ont émergé et, notamment :

- l'installation de la mission Métropole,
- l'installation du pôle Application droits des sols (ADS) (DGDU),
- l'installation de la mission Energie (DGDU).

Ces besoins doivent être satisfaits d'ici fin 2013.

Il a donc été proposé d'installer ces entités dans les locaux libérés par la DSIT et le COS au 203, rue Garibaldi.

La mission Métropole a été installée au premier étage du 203, rue Garibaldi sans nécessité de travaux puisque ces locaux avaient fait l'objet d'un rafraîchissement lors de l'installation provisoire de la DSIT (IGEO) en 2010.

Pour les 2 entités de la DGDU, des espaces mutualisés seront aménagés, tels que salle de réunion, accueil, espace et moyens pour impression (appareil multifonction imprimante, fax et copieur). Par ailleurs, elles ont une fonction secrétariat commune.

Les travaux à entreprendre seront inscrits sur l'opération globalisée 2013 "Hôtel de communauté" n° OP28O1682 et non sur l'opération individualisée n° OP28O2656 car les travaux envisagés sont strictement limités à des travaux de propreté permettant l'installation des services dans des conditions d'hygiène et de confort correctes. Il ne sera réalisé aucun cloisonnement supplémentaire sauf pour la création du local d'archives temporaires de la mission ADS.

Les travaux sont estimés à 53 000 € et l'achat de mobilier à 27 000 €, soit un montant total de 80 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Autorise le programme de travaux au sein des locaux au 203, rue Garibaldi à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution pour un montant de 80 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'exercice 2013 sur l'opération n° OP28O1682.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 384 000 € en dépenses au budget principal et 28 500 € en dépenses au budget annexe du restaurant communautaire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.